



CONSEILLÈRE OU CONSEILLER EN PSYCHOLOGIE

Le Pueblito de la Ternura
Quito, Équateur

Partenaire du projet :

Le "Pueblito de la Ternura" est une organisation créée par les Sœurs Franciscaines de Marie l'Immaculée" dont la mission est d'accueillir et d'accompagner les enfants vivant en situation de haut risque tels l'abandon, le décès des parents, la violence intrafamiliale, l'extrême pauvreté, abus sexuel, et de favoriser leur réintégration dans leurs milieux familiaux directs ou élargis.

Lieu du projet : Quito, Équateur

Durée du mandat : 6 mois

Mandat :

En collaboration avec la Direction de l'organisation, le ou la stagiaire devra :

- Travailler en appui avec la psychologie sur place (échange d'expertises),
- Assister psychologiquement les enfants et les familles d'accueil
- Faire le suivi et l'évaluation des enfants et des familles d'accueil
- Renforcer les apprentissages des enfants,
- Animer des ateliers pour les enfants et les adolescents,
- Animer des ateliers de thérapie de groupe,
- Réaliser de la consultation familiale,
- Monter un plan d'action pour la pérennité du projet.

Compétences demandées :

- Détenir une formation collégiale ou universitaire dans le domaine de la psychologie,
- Avoir une bonne maîtrise de l'espagnol,
- Avoir de bonnes capacités relationnelles et d'adaptation,
- Avoir le sens du travail en équipe,
- Avoir une première expérience de travail en milieu hispanophone (atout),
- Expérience en animation de groupe (un atout),
- Connaissance de la région andine (un atout).

Exigences du Programme PSIJ * :

Ce mandat s'inscrit dans le cadre du Programme de stages internationaux pour les jeunes (PSIJ) financée par Affaires Mondiales Canada, à travers l'initiative « Jeunes stagiaires professionnels engagés pour un monde plus juste » du Centre de solidarité internationale du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Les participants doivent :

- Être âgés entre 19 et 30 ans,
- Avoir la citoyenneté canadienne ou détenir le statut de résident permanent* du Canada et avoir légalement le droit de travailler au Canada,
Un résident permanent est une personne qui a obtenu le statut de résident permanent en immigrant au Canada, mais qui n'est pas encore citoyen canadien. Une personne qui se trouve au Canada avec un permis d'étude ou un permis travail temporaire, n'est pas un résident permanent.
- Être titulaire d'un diplôme d'études post-secondaires,
- Ne jamais avoir participé à l'initiative du PSIJ d'AMC,
- Ce stage ne peut pas être utilisé pour obtenir des crédits scolaires ou un diplôme.

Conditions offertes :

- Allocation de subsistance de 275 \$ / semaine pour couvrir les frais d'hébergement, de restauration et de transport dans le pays d'accueil,
- Billet d'avion aller-retour, transport vers l'aéroport, assurance voyage et visa,
- Remboursement des frais de vaccination et de santé préventive (sur la base des montants du CLSC),
- Formation pré-départ, au retour et appui-conseil dans la recherche d'emploi,
- Encadrement par le partenaire et suivi personnalisé tout au long du mandat par l'équipe du centre de solidarité internationale du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Date limite de candidature : 25 novembre 2018

Formation pré-départ et entrée en poste : Janvier 2019

Pour postuler :

Les personnes intéressées doivent faire parvenir un **curriculum vitae** et une **lettre de motivation** (en français et en espagnol) à :

Sabrina Ostré, chargée de projets – Stages internationaux

sostre@centresolidarite.ca

* Le Programme de stages internationaux pour les jeunes est soutenu par Affaires Mondiales Canada



Affaires mondiales
Canada

Global Affairs
Canada